

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 26 mars 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 mars 2018

2018 R22 Désignation des représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal, au sein de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR).

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 6 mars 2018, et ses additifs ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal, au sein de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) (Conseil d'Administration) :

1 titulaire, en remplacement de M. Didier GUILLOT, démissionnaire, désigné lors de la séance des 119 et 20 mai 2014

- M. Paul SIMONDON

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO